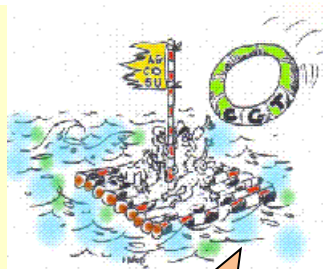




Le Trait d'Union.



Syndicat National des Agents des Douanes.
Interrégion de Nantes Novembre 2014

N°63

Votez !

Le 4 décembre prochain, les agents des 3 fonctions publiques sont appelés aux urnes afin d'élire leurs représentants pour 3 années, durant lesquelles vont encore, sans aucun doute, se mettre en place de douloureuses réformes.

Chez nous, c'est le **PSD 2018!**

Vous allez donc voter pour des collègues qui vous défendront en CAPL et vous représenteront en Comité technique, mais aussi dans l'action sociale et les CHSCT.

Cette fonction devient de plus en plus technique, il faut connaître le droit du personnel, bien appréhender les réformes en cours, connaître la Douane, ses métiers et son organisation en région pour essayer d'en percer les conséquences.

Compte tenu de la complexité grandissante de la fonction, ces différents mandats ne s'adressent pas à n'importe qui !

Le SNAD-CGT a fait preuve durant ces trois dernières années de sa capacité à agir et à vous défendre. Le SNAD-CGT a été le moteur dans toutes les grandes actions visant à organiser et fédérer les agents des douanes contre la grande réforme en cours (le PSD); nous sommes à l'initiative des États généraux de la Douane et de l'organisation du Printemps douanier à Bercy, le 20 mars dernier, mais aussi de l'action en février dernier, devant la DI.

Le SNAD-CGT vous présente des représentants expérimentés et qui sont formés à la pratique syndicale. Nous vous adressons systématiquement des comptes rendus des CAP ou des Comités Techniques. Nous sommes la seule organisation syndicale à maintenir très régulièrement un lien avec tous les agents de la DI en diffusant « Le Trait d'Union », notre journal interrégional.

Nous représentons tous les cadres (A+, A, B et C) de la Douane et tous ses métiers (AG, CO, VITI, SU, Marins et spécialistes).

Le SNAD-CGT est porteur de valeurs.

Nous croyons à l'économie au service de l'Homme et non pas le contraire.

Nous croyons à la régulation de l'économie, seul moyen de protéger les citoyens face à la mondialisation sans foi ni loi.

Attention au Pacte Transatlantique ou « TAFTA », qui s'élabore dans notre dos, sans l'aval des citoyens, et qui n'a rien de réjouissant pour nos missions douanières.

Nous croyons à l'utilité économique et sociale de l'administration des Douanes, qui fait partie des grands régulateurs qui nous protègent.

Le PSD est toujours d'actualité, les premières annonces devraient intervenir courant 2015.

Il n'est pas question de lâcher prise, comme d'autres l'ont fait, car la DG et le Ministère se livrent aujourd'hui à une véritable guerre d'usure.

Vous avez besoin de représentants solides, aguerris et expérimentés, capables de représenter et de défendre la douane dans toute sa diversité.

Le SNAD-CGT peut vous apporter tout cela, mais il faut lui donner les moyens !

Apportez-nous vos voix et votre confiance !



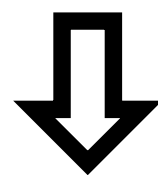
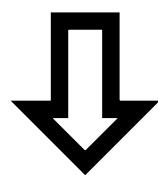
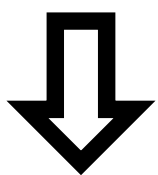
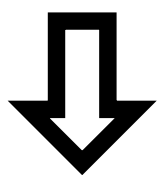
**Votez pour les listes proposées par le
SNAD/CGT !**

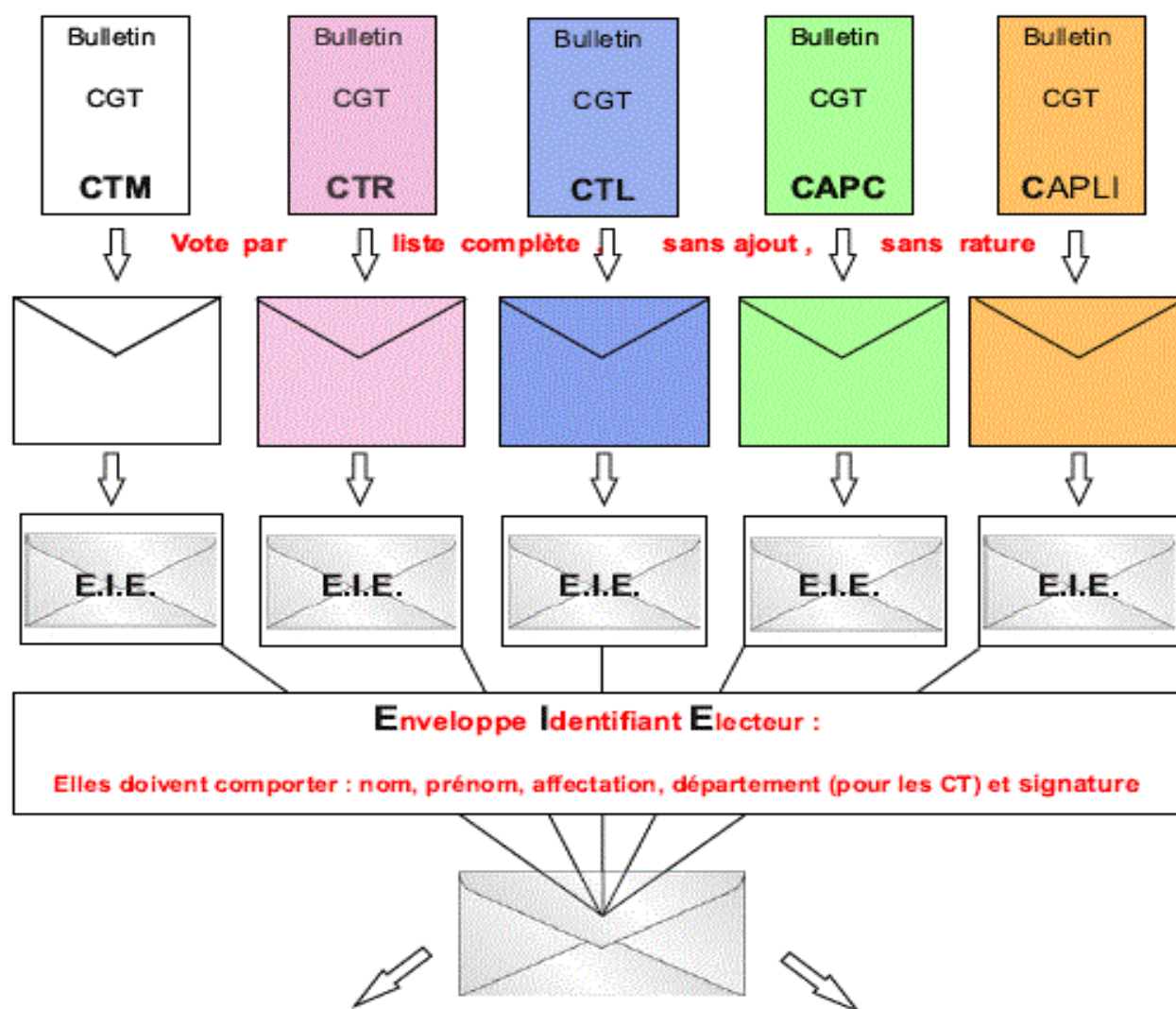




Élections 2014

Mode D'emploi





Vote groupé

Remise de l'enveloppe au chef de service contre reçu.

Vote par correspondance

Envoi des outils de vote grâce à l'enveloppe fournie.
Attention, les bulletins doivent impérativement arriver avant la fin du scrutin au siège de la DR.



Le « Plan dit Social » que certains portent et vantent . . . ? Ci-dessous un bel exemple de passerelle !!!



DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES
SERVICE DES RESSOURCES HUMAINES
Sous-direction de la gestion des personnels et des parcours professionnels
Bureau RH-2A
84-70 allée de Bercy - Teledoc 826
75574 PARIS cedex 12

Affaire suivie par le secteur Mobilité
Yves TESTARD
Yves.testard@dgif.finances.gouv.fr
☎ 01 53 18 62 79 ☎ 01 53 18 92 68

Référence : vos lettres des 08 novembre 2013, 13 mars ,
15 avril, 14 mai, 23 juin et 01 août 2014

Paris, le - 1 OCT. 2014

NOTE
pour

Monsieur Le Directeur Général des Douanes et
Droits Indirects
Sous-Direction des Ressources Humaines, des
Relations Sociales et de L'Organisation
Bureau A2 – Gestion du Personnel
11 rue des Deux Communes
93558 MONTREUIL Cedex

Objet : demandes de détachement dans les services de la Direction générale des Finances publiques.

Par lettres citées en référence, vous m'avez transmis les demandes par lesquelles des agents de la Direction des Douanes et Droits Indirects sollicitent leur détachement dans les services de la Direction générale des Finances publiques(DGFIP).

- [REDACTED] dans le département des Pyrénées-Orientales et plus particulièrement à Perpignan.
- [REDACTED] dans le département des Vosges et plus particulièrement à Remiremont, Gérardmer ou Epinal.
- [REDACTED] dans le département du Pas-de-Calais et plus particulièrement à Saint-Omer.
- [REDACTED] dans le département de l'Yonne et plus particulièrement à Tonnerre, Ancy-le-Franc ou Chablis, ou dans le département de la Côte d'or et plus particulièrement à Châtillon-sur-Seine
- [REDACTED] dans le département du Morbihan et plus particulièrement à la Roche-Bernard, Vannes dans le département de la Loire-Atlantique et plus particulièrement à Pontchâteau ou Guérande.
- [REDACTED] dans le département de la Moselle et plus particulièrement à Sarrebourg.
- [REDACTED] dans le département Du Morbihan
- [REDACTED] dans le département du Bas-Rhin et plus particulièrement à Strasbourg.

Je ne peux réserver de suite favorable à leur requête. En effet, la situation des demandes de mutation d'agents de la DGFIP pour ces directions ne permet pas d'arrêter des propositions de détachement à l'égard de fonctionnaires issus d'autres administrations.

Dans ces conditions, j'ai le regret de vous informer qu'il n'apparaît pas possible d'engager une procédure de détachement à leur égard.

Pour le Directeur général des Finances
publiques et par délégation,
Le chef du bureau RH-2A,



Emmanuel GAILLARDON
Administrateur des Finances publiques

Reçu notification le 14/10/2014

En pièce jointe vous trouverez nos exigences sociales, tout en sachant que le meilleur plan social c'est la sauvegarde de nos missions et de nos emplois.

N'écoutez pas le chant des sirènes et luttons ensemble pour une douane d'utilité, économique, sociale et environnementale.



LE 4 DÉCEMBRE 2014
PAR LA LUTTE ET PAR LE VOTE
AVEC LA CGT
CHANGEONS
LA DONNE

4 décembre 2014 votez pour
la
cgt
DOUANES

Cher(e)s collègues

Nous faisons aujourd'hui le constat assez largement partagé avec l'intersyndicale que les discussions en cours sur les missions sont totalement dépourvues de contenu.

Bien qu'elles se déroulent physiquement à Bercy, elles sont considérées, selon les propos tenus par un membre du Secrétariat général du Ministère comme des échanges « directionnels ».

Pour la Direction Générale, elles n'ont pour seul but que de discuter de la « mise en oeuvre » » du PSD.

Et même à ce niveau, il est impossible d'obtenir des informations précises quant aux intentions de la DG.

Les réunions se résument à une simple présentation de fiches extraites du PSD ; toutes les questions précises sont éludées.

Les Ministres, lors du Comité technique du 6 octobre ont clairement signifié que leur intervention avait, selon eux, permis de rétablir un dialogue social apaisé en Douane. En guise d'os à ronger aux syndicats, ils ont décidé de reporter deux mesures de centralisation sur les DL qui auraient été difficiles à gérer immédiatement en terme de reclassement et : **circulez, il n'y a plus rien à voir !**

Quant au volet « accompagnement social des restructurations », les propositions avec lesquelles, le Ministère prétend entrer en discussion sont indigentes et indignes. Sans rentrer dans le détail, l'État sait proposer des dispositifs d'un tout autre niveau dans d'autres Ministères comme la Défense.

Il ne nous semble plus envisageable de participer à une telle mascarade où évoquer la question de la politique des contrôles paraît être une faute de goût.

Ce n'est certainement pas pour cela que les agents se sont mobilisés les 6 décembre 2012, 21 novembre 2013 et 20 mars 2014. C'est une insulte après la démonstration que nous avons faite à travers nos États généraux de la réalité des attentes et des besoins de pans entiers de la société en matière de service public douanier.

Nous ne défendons pas une sauvegarde frileuse du statu quo: nous réclamons un projet ambitieux qui réponde à ces besoins en y affectant les moyens nécessaires.

Mais si nous ne nous donnons pas les moyens d'imposer ces choix, un simple boycott de ces réunions ne serait qu'une bouderie dans notre coin qui laisserait le champ libre à l'administration pour dérouler ses projets, avec la complicité de certaines organisations dites syndicales qui tentent de faire passer leurs renoncements pour des victoires.

Il est aujourd'hui nécessaire et urgent de prouver aux Ministres que la situation sociale n'est pas « normalisée » en douane et que les douaniers et leurs représentants n'ont pas abandonné la mobilisation.

Pour toutes ces raisons, l'intersyndicale vous proposera une manifestation nationale courant 1er trimestre 2015.

